

## **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT**

**À CANNES (06150)**, dans un ensemble immobilier dénommé **LE CANNES BEACH** sis ZAC de la Verrerie Quartier de la Bocca, 13,15,17,19 et 21 rue Marco Del Ponte dont l'adresse postale est 11 avenue Pierre Sémard cadastré section **AK n°365 (0ha03c025ca) et 367 (0ha86a89ca) volume 1 et 2 et AK n°359 volume 3 et 4 (27a63ca)**

**UN APPARTEMENT (lot n°1604) d'une superficie de 23,87 m<sup>2</sup> (n°630)** au 6<sup>ème</sup> étage, 3<sup>ème</sup> porte gauche dans le couloir 2-3 en venant de la batterie d'ascenseurs 3. Et les 112/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.  
**UN EMPLACEMENT DE VOITURE (lot n°2013) au 2<sup>ème</sup> s-s (n°293)** Et les 15/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.

## **ADJUDICATION JEUDI 18 JUIN 2026 À 9H**

Devant le juge de l'exécution immobilière du tribunal judiciaire de Grasse, Palais de justice, 37 Av. Pierre Semard 06130 Grasse  
Le ministère d'avocat est obligatoire pour enchérir

**A la requête de :** Syndicat des Copropriétaires CANNES BEACH sis à 06150 Cannes, 11 Rue Pierre Sémard représentée par son syndic en exercice la **SEML CANNES LERINS AMENAGEMENT ET HABITAT** société anonyme au capital de 4 847 879,00 € immatriculée au registre du commerce et des sociétés près le tribunal de commerce de Cannes sous le numéro 695 920 892 dont le siège est sis à 06150 Cannes La Bocca, 22 Boulevard Louis Négrin exerçant sous le nom de **LERINS HABITAT SYNDIC** sis à 06150 Cannes la Bocca, 25 Rue du Docteur Baloux prise en la personne de son représentant légal en exercice domiciliés qualités auditsiège. Ayant pour Avocat, **Me Jean-Luc BOUCHARD**, Avocat au Barreau de Grasse y demeurant 4 Rue Chabaud 06400 Cannes.

**Désignation du bien :** **A CANNES (06150)** dans un ensemble immobilier dénommé **LE CANNES BEACH** sis ZAC de la Verrerie Quartier de la Bocca 13,15,17,19 et 21 rue Marco Del Ponte dont l'adresse postale est 11 avenue Pierre Sémard cadastré section **AK n°365 (0ha03a25ca) et 367 (0ha86a89ca) volume 1 et 2 et AK 359 volume 3 et 4 (27a63ca)**. Ledit immeuble a fait l'objet des publications suivantes auprès du service de publicité foncière d'ANTIBES 1 (ancien GRASSE 1) : EDD et règlement de copropriété suivant acte du 18/12/2002 publié le 28/04/2003 volume 2002 P n°11405. Modifié suivant acte du 15/04/2014 publié le 13/05/2014 volume 2014 P 3089- formalité reprise pour ordre le 18/06/2014 volume 2014 D 7124. D'un EDD volumétrique (concernant les volumes 1 et 2) suivant acte du 28/04/1989 publié le 28/06 et 23/10/1989 volume 89 P n°5700. D'un acte rectificatif suivant acte du 4/10/1989 publié le 23/10/1989 volume 89 P n°9091. D'un EDD volumétrique concernant les volumes 3 et 4 suivant acte du 2 et 6/07/1987 publié le 28/08/1987 volume 87 P n°6323. Modificatif du 13/06/2016 publié le 22/06/2016 volume 2016 P 4285. Modificatif EDD du

23/01/2019 publié le 08/02/2019 volume 2019 P 1161. D'un cahier des charges suivant acte du 11/12/1986 publié le 09/02/1987 volume 1987P n°957 (ASL). **Un appartement (lot n°1604) d'une superficie de 23,87 m<sup>2</sup> (n°630) au 6<sup>ème</sup> étage, 3<sup>ème</sup> porte gauche dans le couloir 2-3 en venant de la batterie d'ascenseurs 3 composé d'un séjour avec cuisine, dégagement, chambre, salle de bain, toilettes et terrasse de 8,33m<sup>2</sup>. Et les 112/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG. **Un emplacement de voiture (lot n°2013) au 2<sup>ème</sup> sous-sol (n°293). Et les 15/100 000<sup>èmes</sup> de la propriété du sol et des PCG.****

**Occupation :** Il résulte du procès-verbal descriptif établi par la SCP NICOLAI PROST en date du 5/12/2025 que les biens sont occupés.

**Mise à prix : 17.000 €**

**Consignation pour enchérir :** il est indispensable de s'adresser à un Avocat au Barreau de Grasse et de consigner entre ses mains par chèque de banque 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 €. **Surenchère** du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication par un Avocat au Barreau de Grasse. Les chèques doivent être établis à l'ordre de M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Grasse. Pour tous renseignements, s'adresser au cabinet de Me Jean-Luc BOUCHARD. Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de la vente déposé le **16 décembre 2025** au greffe du juge de l'exécution immobilier du Tribunal judiciaire de Grasse sous le n° **25/00136**. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Grasse ou au cabinet de Maître Jean-Luc BOUCHARD.

**VISITES :** sur place par la SCP NICOLAI PROST, commissaire de justice à la Résidence de Villeneuve Loubet, 1545 RN 7 immeuble Marina 7, 06270 Villeneuve Loubet - le 4 juin 2026 de 15h à 16h et le 11 juin 2026 de 10h à 11h